

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: VENTE DOMAINE PUBLIC / FRAISSY - DE_003_2026

Séance du vendredi 27 février 2026

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 20 février 2026

Présents : 9

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

vingt-sept février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu PIJOULAT
ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD,
DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT,
JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés : STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu PIJOULAT

Absents : SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET, JEAN CHRISTOPHE GUY, GEORGETTE TOUZY

Excusés :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur CAINNE exposant son souhait d'acquérir une partie du domaine public à l'adresse Fraissy 15310 Saint-Cernin.

Considérant que la vente de ce chemin n'empêche pas l'accès à d'autres propriétés, mais ne dessert que la parcelle 170 de Monsieur CAINNE,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord sur la vente d'une partie du domaine public ,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour engager la procédure ,
- rappelle que les frais de bornage et notariés sont à la charge du demandeur,
- rappelle que le prix de vente est de un euro par mètre carré.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 21/03/2026
et publication ou notification du 21/03/2026

Le Maire,
A.DUJOLS



Le Maire,
A.DUJOLS



La secrétaire de séance,
S.GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 02/03/2026
Date de réception de l'AR: 02/03/2026

015-211501754-DE_003_2026-DE
A G E D I